

Vers une amélioration du système de gouvernance

● Une étude sera incessamment lancée pour y voir plus clair dans les pistes d'amélioration du management. La gouvernance est essentielle avant tout projet de réforme de la caisse.

En attendant la réforme, la Caisse marocaine des retraites veut évaluer son système de gouvernance. C'est d'autant plus crucial qu'il s'agit d'un prérequis à toute tentative d'amélioration. Pour mieux cerner le sujet et avoir une vue d'ensemble sur la gestion de la caisse, une étude sera lancée sur le système de gouvernance composé du Conseil d'administration et des comités d'appui car si la réforme a été jugée urgente, surtout pour épargner un scénario extrême à ladite caisse des fonctionnaires, il n'en est pas moins de son système de gestion. L'objectif de l'étude est donc de s'assurer d'abord de la conformité du système de gouvernance de la caisse avec la nouvelle Constitution et la réglementation en vigueur. Vient ensuite le degré d'harmonie avec les dispositions du Code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics (2012), du Code général de gouvernance de l'entreprise (2008) ainsi qu'avec les lignes directrices de l'OCDE en matière de bonne gouvernance. Il va falloir aussi tenir compte des principes standards retenus par l'Association



internationale de sécurité sociale (AISS) en matière de bonnes pratiques de gouvernance et des normes recommandées par les benchmarks nationaux et internationaux. Enfin, l'on est en pré-

sence d'une évaluation qui touchera aussi à la fonction d'orientation menée par les membres du Conseil d'administration et des comités d'appui ainsi qu'à celle de gestion en rapport direct avec le management. La CMR veut ainsi se préparer aux changements qui, on ne s'y trompe pas, ne tarderont pas à avoir lieu car quand bien même la caisse dispose d'une réserve d'au moins 80 MMDH, elle commence à grignoter dans ce capital pour payer les pensions, ce qui est considéré comme une ligne rouge que tout système de retraite se doit d'observer. Outre la gouvernance, la CMR a besoin de visibilité quant à son plan stratégique sur trois années. Il faut dire aussi que les pistes d'amélioration de la gouvernance dépendront des scénarios de réforme. La CMR est appelée ainsi à se mettre au diapason de tout changement qui peut survenir. Cela ne peut se faire sans une mise en adéquation de son système de gouvernance. Il y va aussi de l'investissement des fonds de la caisse de manière plus efficace et plus rentable. ●

PAR **MOSTAFA BENTAK**
m.bentak@leseco.ma

● ● ●
La gouvernance, la CMR a besoin de visibilité quant à son plan stratégique sur trois années.

Le système de gouvernance actuel

Aujourd'hui, la CMR est gérée par un Conseil d'administration tripartite : État, affiliés et retraités. Le Conseil d'administration se réunit deux fois par an sous la présidence du chef de gouvernement ou son représentant. Elle est gérée par un directeur, nommé par Dahir et elle est sous double tutelle technique et financière du ministère de l'Économie et des finances. La caisse est par ailleurs assujettie à un contrôle a priori. Les instances de gouvernance de la CMR sont multiples et revêtent un rôle primordial dans la définition des orientations stratégiques de l'établissement. Le Conseil d'administration se trouve à la tête de cette gouvernance assistée par le Comité permanent issu du Conseil d'administration et deux autres comités d'appui, en l'occurrence le comité d'allocation d'actifs et le comité d'audit.